

PARKING DU PONT DU MONT-BLANC : 20 MILLIONS DE VOITURES

DE LA NECESSITE DE CE PARKING

La 20 millionième voiture a franchi ce matin l'entrée du Parking du Pont du Mont-Blanc, ce qui revient à dire que plus de 30 millions de visiteurs ont utilisé ce parking depuis son inauguration. L'on ne saurait imaginer meilleure démonstration de son utilité.

176 MOIS DE DEMARCHES - 28 MOIS DE CONSTRUCTION

Les oppositions à sa construction étaient à l'époque plus vives et plus acharnées qu'elles ne le sont aujourd'hui. En effet, 17 années se sont écoulées entre l'envoi de la première lettre en mai 1955 adressée au Département des Travaux Publics, présidé à l'époque par Jean Dutoit, et l'entrée de la première voiture en mai 1972. Ce n'est certes pas la durée de la construction qui a été en cause, puisque la Maison Zschokke a réussi le tour de force de construire ce parking en moins de 28 mois.

28 mois de construction, 176 mois de démarches : 2 chiffres qui méritent d'être médités.

PAS DE PARKING AU CENTRE-VILLE : ILS ATTIRENT LES VOITURES

Le Parking du Pont du Mont-Blanc accueille une moyenne de 5'500 véhicules chaque jour ouvrable contre seulement 250 le dimanche, ce qui met bien en évidence que ce n'est pas le parking qui attire les véhicules, mais la nécessité qu'ont les habitants de Genève de se rendre au Centre-Ville pour leurs diverses activités : visites aux magasins bien sûr, mais aussi aux avocats, médecins, banques, administrations, coiffeurs, restaurants, cinémas, etc. etc...

UTILISONS LES TPG

Voilà ce que préconisent nos écologistes.

L'on peut constater tous les jours qu'aux heures de pointe, nos TPG sont malheureusement pleins, alors qu'ils n'assurent que le transport de 17% des personnes qui ont à se déplacer, tandis que le 64% des déplacements est assuré par les voitures privées.

La conclusion que l'on peut tirer de la construction du Parking du Pont du Mont-Blanc se doit d'être écologique, puisque la mode est à l'écologie.

A l'époque, l'on considérait qu'il était dangereux de concentrer l'500 véhicules au coeur même de la ville. La pollution qui devait s'en suivre, notamment au niveau des bouches d'aération, serait inacceptable. C'est pourquoi, la Direction du Parking a demandé à la "Section de toxicologie industrielle et d'analyse de l'air" de procéder à une analyse rigoureuse de l'air rejeté par le parking aux diverses bouches d'aération. Voici quelle a été la conclusion de cet organisme officiel : " il résulte de ces analyses que l'influence des gaz rejetés à l'extérieur par les ventilations de ce parking sur le taux de pollution de l'air par le CO dans les environs est nulle, ou du moins si minime, qu'elle n'apparaît pas sur le tableau des mesures.

ENVIRONNEMENT

Il faut rappeler qu'avant la construction du parking, il existait deux aires de stationnement en surface; l'une autour du Monument National, l'autre devant Patek Philippe (parking dit du TCS). Plusieurs centaines de véhicules stationnaient ainsi en surface. La suppression de ces places a rendu à nos merveilleux jardiniers des "Parcs et Promenades" 5000 m² qu'ils ont su admirablement planter et fleurir.

QUALITE DE LA VIE

Le Parking du Pont du Mont-Blanc prévoyait la construction d'un quai-promenade, lieu de détente pour ceux qui travaillent dans le centre. Là, également, les détracteurs du parking s'y sont opposés par voie de référendum, prétextant que ce quai-promenade resterait désert, "parce qu'il ne viendrait à l'idée de personne de s'y asseoir le nez à la hauteur des tuyaux d'échappement". Aujourd'hui, ce quai-promenade est fréquenté par de très nombreuses personnes.

Lutte contre la pollution, protection de l'environnement, qualité de la vie :
3 objectifs qui sont dans le programme des écologistes et qui ont été
pleinement atteints par la construction du Parking du Pont du Mont-Blanc.
Et pourtant, lors de son inauguration, une manifestation d'hostilité
avait été organisée, et les invités ont été reçus à coup de pierres.

le 18 mai 1987